

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019





SOMMAIRE

p. 05

PRÉAMBULE

p. 06

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

p. 08

VERS LA CANDIDATURE DU MONT-BLANC
AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

p. 10

ACTIVITÉS 2019

p. 18

PROJETS EUROPÉENS

p. 29

TABLEAU
FINANCIER TRANSFRONTALIER 2019

PRÉAMBULE

La décision a été prise le 11 décembre 2019 lors de la 14^{ème} session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO qui s'est tenue à Bogota (Colombie) : l'alpinisme est désormais inscrit au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'humanité.



L'

initiative a été lancée en 2011 par les maires de Chamonix-Mont-Blanc et Courmayeur. Un travail remarquable a ensuite été mené par le comité de pilotage franco-italo-suisse de la candidature qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à ce dossier et a su mobiliser largement la grande famille des alpinistes. Il existe aujourd'hui une Union Internationale de l'Alpinisme qui regroupe non moins de 66 pays et compte près de 3 millions de membres. Le projet de candidature a donc été porté par la France, l'Italie et la Suisse, ce qui a permis d'enrichir considérablement la réflexion autour des sources, des valeurs et de l'avenir de la discipline.

Ce label international apporte une reconnaissance universelle de la pratique ainsi que la reconnaissance d'un savoir-faire et de ses valeurs spécifiques séculaires. C'est également un engagement fort des États et des structures associées pour préserver et transmettre cette pratique chère aux milieux de montagne. Quatre mesures de sauvegarde figurent dans le texte et doivent être mises en place dans les trois années à venir. Elles concernent la transmission, le libre accès à la montagne, l'adaptation au changement climatique et la judiciarisation croissante de la pratique.

L'inscription au Patrimoine Culturel Immatériel est donc un moment heureux, mais il n'est que l'aboutissement d'une première étape.

En effet, en janvier 2017, la commune de Chamonix-Mont-Blanc a officiellement demandé à l'État français d'engager l'inscription du Massif du Mont-Blanc sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette démarche s'est rapidement concrétisée en transfrontalier sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc. La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc s'est ainsi positionnée le 11 décembre 2018 en faveur d'une candidature du Massif du Mont-Blanc au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de la catégorie « Paysage culturel ». Depuis lors, des groupements d'experts français, italiens et suisses sont missionnés pour travailler sur la définition de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) nécessaire au dépôt du dossier sur les listes indicatives française, italienne et suisse.

Très différents, ces deux projets s'enrichissent mutuellement en offrant une complémentarité idéale entre pratique universelle et le territoire où elle a vu le jour.

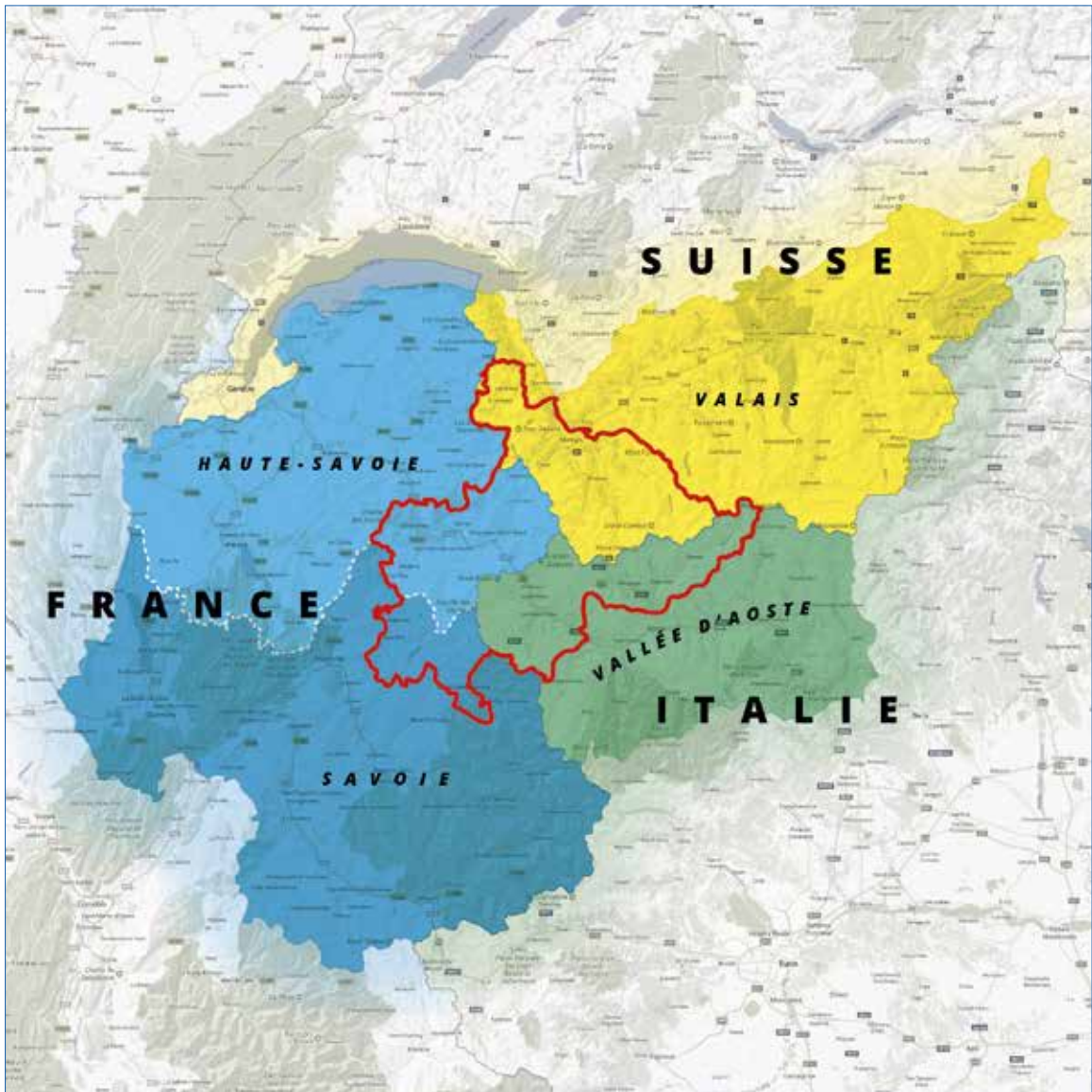


TERRITOIRE ET GOUVERNANCE

FRANCE
Vallorcine,
Chamonix-Mont-
Blanc, Les Houches,
Servoz, Saint-Gervais,
Les Contamines
Montjoie, Combloux,
Cordon,
Demi-Quartier,
Domancy, Megève,
Passy, Praz-sur-Arly,
Sallanches, Beaufort,
Bourg-Saint-Maurice,
Hauteluce

ITALIE
Courmayeur,
Pré-Saint-Didier,
La Thuille, Morgex,
La Salle, Gignod,
Etroubles, Saint-Dyen,
Saint-Rhémy-en-
Bosses, Roisan,
Doues, Allein,
Ollomont, Valpelline,
Oyace, Bionaz

SUISSE
Martigny,
Martigny-
Combes, Vollèges,
Sembrancher,
Bovernier, Bagnes,
Orsières, Liddes,
Bourg-Saint-Pierre,
Vernayaz, Evionnaz,
Salvan, Finhaut,
Trient, Champéry,
Val d'Illeiez,
Troistorrents



Le territoire de l'Espace Mont-Blanc réunit 50 communes à cheval sur la Savoie, la Haute-Savoie, la Vallée d'Aoste et le Valais. Véritable carrefour de l'Europe, son territoire d'une superficie d'environ 3 500 km² fait partie de la chaîne des Alpes et entoure son plus haut sommet : le Mont-Blanc. La population de cette région située au pied du massif s'élève à environ 120 500 habitants.

Plusieurs lieux de passage importants structurent le territoire. Celui-ci est en effet traversé par quatre axes de communication routière : celui du Mont-Blanc, du Grand Saint-Bernard, du Petit Saint-Bernard et des Montets / Forclaz. L'élargissement du territoire de l'Espace Mont-Blanc à l'Unité des communes valdôtaine Grand-Combin, opéré en 2016, a notamment permis d'assurer une meilleure cohérence territoriale et de faire le lien entre le versant valaisan et valdôtain par l'axe du Grand-Saint-Bernard.

L'Espace Mont-Blanc est une instance de coopération transfrontalière, sans entité juridique, pilotée politiquement par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc. Cette dernière, créée en 1991, est composée de cinq membres par pays dont trois au moins sont issus de collectivités locales.

Les partenaires institutionnels de l'Espace Mont-Blanc agissent à des échelles territoriales différentes : la Région autonome Vallée d'Aoste, le Canton du Valais, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, la Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc et les trois communes de Savoie adhérentes à cette démarche (Beaufort, Bourg-Saint-Maurice et Hauteluce).

En 2019, la composition des membres de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc est restée stable.

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE TRANSFRONTALIÈRE MONT-BLANC

La mission de secrétariat technique, administratif et financier transfrontalier est à la charge de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc depuis 2010. Elle assure la coordination du fonctionnement de l'Espace Mont-Blanc et des actions émanant des décisions prises par la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc.

Dans le but d'assurer une mise en œuvre efficace des actions de terrain de l'Espace Mont-Blanc, la Région autonome Vallée d'Aoste s'appuie sur la Fondation Montagne sûre de Courmayeur, en charge de l'assistance technique aux projets, de la contribution à la mission de secrétariat et de la fonction d'antenne territoriale.

MEMBRES SUISSES

Vice-Président de la CTMB
ÉRIC BIANCO
Chef du service
de l'économie, du tourisme
et de l'innovation du Canton
du Valais

ÉRIC DARBELLAY
Conseiller communal
de Martigny

JOACHIM RAUSIS
Président de la Commune
de Finhaut

FRANCESCO CASTRA
Service de Coopération
Transfrontalière,
Département Fédéral
des Affaires Étrangères

Coordinateur suisse
ISMAËL GROSJEAN
Service de l'économie,
du tourisme et de l'innovation
du Canton du Valais

MEMBRES FRANÇAIS

Vice-Président de la CTMB
ÉRIC FOURNIER
Maire de Chamonix
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de
Chamonix Mont-Blanc

GEORGES MORAND
Président de la Communauté
de Communes du Pays
du Mont-Blanc
Maire de Sallanches
SUPPLÉANT : Yann JACCAZ
Maire de Praz sur Arly

ANNICK CRESSENS
Maire de Beaufort sur Doron

BRUNO CHARLOT
Sous-Préfet de Bonneville,
représentant le Préfet de la
Haute-Savoie

PATRICK VAUTERIN
Directeur régional adjoint
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Coordinateur français
JEAN-MARC BONINO
Direction Développement
Durable du Territoire
de la Communauté
de Communes de la Vallée
de Chamonix Mont-Blanc

MEMBRES ITALIENS

Vice-Président de la CTMB
ALBERT CHATRIAN
Assesseur à l'Environnement,
aux Ressources naturelles et
au Corps forestier de la Région
autonome Vallée d'Aoste

RICCARDO BIELLER
Président de l'Unité des
Communes valdôtaines
Vallée Mont-Blanc

STEFANO MISEROCCHI
Maire de Courmayeur

MARCO CALCHERA
Maire d'Etroubles
Représentant de l'Unité
des Communes valdôtaines
Grand-Combin

PAOLO ANGELINI
Ministère de l'Environnement
Service de Protection
Internationale de l'Environnement,
représentant du Ministre

Coordinatrice italienne
STEFANIA MUTI
Département de l'environne-
ment de la Région autonome
Vallée d'Aoste

Secrétariat transfrontalier
Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

VERS LA CANDIDATURE DU MONT-BLANC AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

En janvier 2017 la ville de Chamonix-Mont-Blanc a officiellement demandé à l'État français d'engager l'inscription du Massif du Mont-Blanc sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette démarche s'est ensuite concrétisée en transfrontalier, dans le cadre de l'Espace Mont-Blanc, par la signature, le 24 octobre 2017, d'une déclaration d'intention des collectivités locales et gouvernementales françaises, italiennes et suisses.

La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc a ainsi lancé le projet de candidature du Mont-Blanc au Patrimoine mondial de l'UNESCO, poursuivant l'objectif de garantir à cet espace transfrontalier une reconnaissance internationale, à la hauteur des valeurs uniques qu'il symbolise du point de vue naturel, paysager et culturel.

Après avoir évalué les options proposées par les différents types de candidature, les membres de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc ont décidé, le 11 décembre 2018, de poursuivre les démarches d'approfondissement d'une candidature du Massif du Mont-Blanc au titre de la catégorie « Paysage culturel ». La candidature prend ainsi appui sur la relation très spécifique qui se noue depuis des siècles entre l'homme, la montagne et la haute-montagne dans le Massif du Mont-Blanc, ce qui permet de renforcer d'avantage le lien déjà très présent entre l'environnement naturel et l'homme qui habite ses vallées.

Entre avril et septembre 2019, trois cabinets d'experts français, italien et suisse, sont missionnés pour travailler sur la définition de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) nécessaire au dépôt du dossier sur les listes indicatives des trois pays. Ils font une première présentation de leur travail lors de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc du 16 décembre 2019 à Chamonix.

Cette nouvelle Valeur Universelle Exceptionnelle permettra ensuite de réviser les formulaires de listes indicatives des trois états.

*Œuvre mêlant la nature et l'empreinte qu'y a laissée l'être humain, les paysages culturels expriment la longue et intime relation des peuples avec leur environnement.
Les paysages culturels sont choisis sur la base de leur valeur universelle exceptionnelle et de leur représentativité en termes de région géoculturelle clairement définie et de leur capacité à illustrer les éléments culturels essentiels et distincts de telles régions.*



© Mairie de Chamonix-Mont-Blanc



© Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

ACTIVITÉS 2019

9^{ème} édition des séjours transfrontaliers de l'Espace Mont-Blanc

Les séjours transfrontaliers autour du Mont-Blanc sont nés en 2011 dans le cadre du PIT - Plan Intégré de l'Espace Mont-Blanc grâce à une subvention de l'Union Européenne à travers le programme ALCOTRA. Ce projet a ensuite été pérennisé dans un cadre éducatif et par le biais de fonds propres des collectivités.

Le projet est simple : faire connaître un milieu naturel remarquable et les activités humaines qui y prennent place.

Séjour du 14 au 18 juillet :
DE BEAUFORT À COURMAYEUR



Séjour du 28 juillet au 1^{er} août
DE PONT SUR TRIENT À CHAMONIX

Tout au long de l'été, les séjours offrent aux jeunes des trois pays (France, Italie et Suisse) la possibilité de découvrir le territoire de l'Espace Mont-Blanc accompagnés par des professionnels de la montagne. En 2019, cette activité de sensibilisation et d'éducation à l'environnement a permis à 48 jeunes de randonner autour du Mont-Blanc dans un esprit d'apprentissage et une perspective de développement durable.

Séjour du 21 au 25 juillet :
DE FINHAUT À MARTIGNY



Séjour du 04 au 08 août
DE SAINT-RHÉMY-EN-BOSSES À COURMAYEUR



Le groupe du 3^{ème} des quatre séjours proposés par l'Espace Mont-Blanc est parti le 28 juillet de Pont-sur-Trient (Suisse) pour arriver à Chamonix le jeudi 1^{er} août, en passant par les Cols de Salenton et du Brévent.

Le groupe de jeunes et leurs deux accompagnateurs professionnels ont été accueillis autour d'un goûter à la mairie de Chamonix par Éric Fournier, Vice-Président de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc et Président de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.



Il a été demandé aux jeunes participants des séjours transfrontaliers 2019 de réaliser un travail photographique afin d'exprimer leur perception de l'Espace Mont-Blanc. À cette occasion, un livret rassemblant toutes les photos a été édité.



Casermetta Espace Mont-Blanc au Col de la Seigne

La Casermetta a été ouverte au public du 25 juin au 15 septembre 2019. Celle-ci a été gérée par une équipe transfrontalière coordonnée par la Fondation Montagne sûre de Courmayeur, avec deux stagiaires français.

L'équipe a accueilli les randonneurs en organisant, sur demande, des ateliers éducatifs gratuits avec des stages thématiques fournissant des connaissances dans le domaine de l'environnement de haute montagne, de la sécurité et des énergies renouvelables.

11 289 passages ont été enregistrés à la Casermetta, soit une augmentation d'environ 40% par rapport à l'année 2018 qui avait enregistré 7 989 visiteurs. Cette hausse s'explique par une ouverture 7 jours sur 7 pendant les mois de juillet et d'août, conjuguée avec des conditions météorologiques exceptionnellement favorables.

1944 visiteurs ont participé aux 24 ateliers d'éducation à l'environnement sur la ressource hydrique, conduits par des accompagnateurs en moyenne montagne, tous les mardis et mercredis. Ces ateliers ont été financés dans le cadre du projet européen Italie-Suisse RESERVAQUA.



8^{ème} édition
du Combat international
des Reines de l'Espace
Mont-Blanc



L'Espace Mont-Blanc attache une attention particulière à l'agriculture de montagne par des actions de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine vivant. Le Combat des Reines est un événement emblématique de l'Espace Mont-Blanc, dont la 8^{ème} édition s'est déroulée le dimanche 8 septembre 2019 dans l'Hérés Arena des Haudères (Suisse). Cette tradition millénaire commune est un marqueur fort de l'identité montagnarde que ces trois territoires partagent.

Cette année, deux vaches valaisannes et une valdotaine ont terminé sur le podium. Ce qui a ravi les 3 000 personnes qui étaient venues assister aux combats des 38 vaches françaises, italiennes et suisses engagées dans cette compétition internationale.



PROJETS EUROPÉENS

AdaPT Mont-Blanc : Adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc

Les changements climatiques dépassent les frontières géographiques et nécessitent une approche globale pour résoudre les criticités et trouver des réponses communes. Conscientes de ce défi, les collectivités régionales et locales de l'Espace Mont-Blanc se sont réunies dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc. Le but est d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les outils de planification territoriale de l'Espace Mont-Blanc, en tant que région pilote du milieu montagnard transfrontalier.

Sujet d'actualité dans les territoires de montagne, le changement climatique n'est pas un futur lointain, notamment dans le domaine touristique où l'évolution de l'enneigement, le glissement des saisons et la modification des paysages nécessitent des prises de décisions rapides et partagées.

AdaPT Mont-Blanc est un projet stratégique de l'Espace Mont-Blanc issu des priorités identifiées par la Stratégie d'Avenir du Massif du Mont-Blanc et financé par le programme européen de coopération territoriale Interreg ALCOTRA France-Italie 2014-2020. Deux ans après son lancement, les différentes activités du projet se poursuivent.



Partenariat

Région autonome Vallée d'Aoste
Département de l'environnement
(chef de file).
Sujets délégataires : ARPA Vallée
d'Aoste et Fondation Montagne sûre

Région autonome
Vallée d'Aoste
Structure planification territoriale

Commune de Courmayeur
Communauté de Communes
de la Vallée de Chamonix
Mont-Blanc

Centre National
de la Recherche Scientifique

Laboratoire Edytem
de Grenoble

Canton du Valais

Fondation pour
le développement durable des
régions de montagne



Durée

18 AOÛT 2017
17 AOÛT 2020



Budget

1 161 238 €
Italie / France
+ 132 000 €
Valais (CH)

Total

1 293 238 €

Évènements publics

L'été 2019 a été rythmé par différents événements grand public organisés dans le cadre du projet AdaPT Mont-Blanc. Imaginez les paysages de 2050, les risques et la responsabilité en montagne, l'impact du changement climatique sur le territoire du Mont-Blanc, une soirée quizz pour apprendre en s'amusant ... Ce sont autant de sujets abordés au fil d'animations diverses et variées.

Plus de 300 personnes ont ainsi pu découvrir, à l'aide des techniciens du projet, l'évolution du climat et de l'environnement montagnard dans un contexte de changement climatique.



De gauche à droite :
4 juillet 2019,
Chamonix
RANDONNÉE
SCIENTIFIQUE
« IMAGINEZ
LES PAYSAGES
DE 2050 »



Ci dessus et ci contre :
26 juillet 2019,
Courmayeur :
CAFÉ CITOYEN
« MONTAGNE RISQUE
ET RESPONSABILITÉ »

De gauche à droite :
9 août 2019, Aoste :
CAFÉ SCIENTIFIQUE
« CLIMATE
CHALLENGE »



De gauche à droite :
20 août 2019, La Thuile :
CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE « L'IMPACT
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE AUTOUR
DU MONT-BLANC : LES EFFETS,
LES SCÉNARIOS, LES ACTIONS CONCRÈTES
DE PLANIFICATION
DE L'ESPACE MONT-BLANC »

La démarche participative, initiée en mai 2018 en trans-frontalier, s’est terminée en juin 2019. Elle a permis de mobiliser environ 200 personnes sur les trois versants du Mont-Blanc afin de faire émerger des propositions pour l’adaptation de la planification territoriale aux changements climatiques dans l’Espace Mont-Blanc.

Six séances de travail, sous forme d’ateliers thématiques, ont été organisées entre avril et juin 2019. Ces rencontres ont permis de sensibiliser les acteurs locaux français, italiens et suisses sur différentes thématiques : ressources naturelles et agricoles, tourisme durable, risques naturels. Au cours des ateliers, les participants ont élaboré 5 orientations stratégiques et un plan d’actions pour l’adaptation territoriale aux changements climatiques dans l’Espace Mont-Blanc.

La démarche participative a abouti à la rédaction d’un cahier des recommandations. Celui-ci suggère des actions concrètes pour aider le territoire dans son adaptation au changement climatique.



L'Observatoire du Mont-Blanc est un observatoire de données économiques, environnementales et sociales. C’est un outil transfrontalier d’information et d’évaluation, au service des collectivités locales et à support des politiques de durabilité de l’Espace Mont-Blanc.

Le site internet de l’Observatoire du Mont-Blanc a été rénové informatiquement et graphiquement afin d’obtenir un vrai outil d’information sur les changements climatiques à l’échelle de l’Espace Mont-Blanc. Le site a été rendu interactif, enrichi d’infographies et de sections textuelles d’approfondissement afin de favoriser l’interprétation des données. 6 indicateurs concernant le changement climatique ont été ajoutés au 32 déjà existants qui ont été mis à jour.

Journées de restitution
des premiers résultats

11 novembre 2019,
Aoste



Aoste
11 novembre 2019

Cet évènement de restitution des premiers résultats du projet AdaPT Mont-Blanc a vu la participation de nombreux administrateurs locaux de la Vallée d'Aoste ainsi que de plusieurs techniciens et professionnels opérant dans la région.

Cet événement a également été l'occasion pour 19 premières communes de la Vallée d'Aoste de s'engager concrètement pour l'adaptation aux changements climatiques des territoires de montagne en signant la Carta di Budoia.

Cette charte est une déclaration volontaire d'engagement en faveur de la mise en œuvre de mesures locales d'adaptation aux changements climatiques dans les territoires alpins élaborée dans le cadre de la Convention Alpine.



22 novembre 2019,
Chamonix



Chamonix
22 novembre 2019

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour assister à la présentation du rapport sur les évolutions climatiques dans l'Espace Mont-Blanc. Ce rapport a été réalisé par des scientifiques dans le but d'éclairer les réflexions des élus et décideurs. Il synthétise les changements attendus sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc, leurs impacts sur les milieux naturels du massif et les secteurs d'activités humaines aux horizons 2035, 2060 et 2080. À l'occasion de cette demi-journée de restitution, a également été présenté le cahier des recommandations issu de la démarche participative. Le public, assez large, était composé de participants aux ateliers, mais également de socio-professionnels et citoyens du territoire français de l'Espace Mont-Blanc.

Plan Intégré Territorial « PARCOURS :
Un patrimoine, une identité, des parcours partagés »

Soutenu par le programme européen Interreg ALCOTRA, le Plan Intégré Territorial (PITER) vise à promouvoir la coopération entre les territoires frontaliers alpins franco-italo-suisses. Ce plan est né d'une volonté de créer de nouvelles synergies transfrontalières au bénéfice d'une offre touristique toujours mieux intégrée, d'une mobilité durable facilitée et d'un programme éducatif innovant à destination de la jeunesse dans les établissements scolaires.

Le PITER Parcours est porté par le Département de la Haute-Savoie en tant que coordinateur unique, en partenariat avec la Région autonome Vallée d'Aoste, les collectivités territoriales françaises et valdôtaines, et le Canton du Valais.

Projet Parcours I-tinérants
autour du Mont-Blanc



Le projet, qui a été approuvé par le Comité de Suivi du programme ALCOTRA le 10 avril 2019, vise à répondre aux besoins de mobilité des résidents et touristes à travers la mise en œuvre de solutions de transport innovantes et durables, adaptées aux territoires de montagne.

Le premier Comité de Pilotage, qui s'est tenu le 31 juillet 2019, a permis d'acter officiellement le lancement du projet et de rappeler ses objectifs stratégiques. L'objectif principal est de favoriser l'introduction, sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc, de solutions nouvelles de mobilité afin de créer un système de mobilité intelligente et durable, qui puisse s'intégrer avec les initiatives déjà en cours dans les trois pays. Cet objectif est poursuivi grâce à une expérimentation qui sera menée à travers un partenariat pour l'innovation, une formule de collaboration entre les secteurs

public et privé prévue dans le cadre des nouveaux instruments de l'Union Européenne.

Une rencontre publique avec les opérateurs économiques spécialisés dans la mobilité, la recherche et le développement, l'innovation, s'est tenue le 06 décembre 2019. La journée avait pour but de conforter l'intérêt du secteur privé sur le thème de la mobilité durable et innovante. Cette rencontre a permis aux entreprises d'avoir des précisions quant à la procédure de Partenariat pour l'innovation, au calendrier et objectifs stratégiques du projet. Le lancement de l'appel d'offre est prévu pour le premier semestre 2020.



Projet Parcours I-tinérants
autour du Mont-Blanc



Partenariat

Unité des Communes valdôtaines
Grand-Combin (chef de file)

Communauté de Communes
Pays du Mont-Blanc

Communauté de Communes de la
Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Unité des Communes valdôtaines
Valdigne Mont-Blanc

Unité des Communes
valdôtaines Grand-Paradis

Chambre Valdôtaine des Entreprises
et des Activités Libérales

Canton du Valais – Service de
l'économie, du tourisme et de
l'innovation

Centre de Recherches Énergétiques
et Municipales à Martigny (CREM)



Durée

12 JUIN 2019
11 JUIN 2022



Budget

1 637 559 €
dont 85%
de FEDER

Projet Parcours d'interprétation
du patrimoine naturel et culturel

Le projet a été approuvé par le Comité de Suivi du programme ALCOTRA le 11 juillet 2018. Il vise plusieurs objectifs : promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire, enrichir l'offre touristique proposée en valorisant de manière intégrée ce patrimoine remarquable du territoire transfrontalier et favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs de l'interprétation des patrimoines.

Les actions proposées à travers ce projet permettent aux structures et acteurs d'occuper l'espace, de se faire connaître et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Elles consistent notamment à :

- **ÉDUIQUER ET SENSIBILISER** aux patrimoines eux-mêmes à l'échelle transfrontalière par le recours aux technologies numériques et à l'innovation,
- **MONTER EN QUALITÉ** les structures d'interprétation des patrimoines réunies au sein d'un réseau transfrontalier et développer de nouveaux produits touristiques,
- **FAIRE ÉMERGER** et structurer un réseau de professionnels pérenne faisant référence en matière d'interprétation des patrimoines autour du Mont-Blanc.

À ce titre, un premier café citoyen a été organisé au Château Sarriod de la Tour de Saint-Pierre le 7 novembre 2019. Plus de 60 participants ont pris part à la rencontre sur le thème du paysage culturel et de son évolution sur plusieurs fronts, dans le cadre d'un processus de valorisation, de promotion et de mise en réseau des territoires de l'Espace Mont-Blanc et de leur identité tant culturelle que naturelle.



Projet Parcours d'interprétation
du patrimoine naturel et culturel



Partenariat

Communauté de Communes Pays
du Mont-Blanc (chef de file)
Sujets délégataires : Communes de
Passy et des Contamines-Montjoie

Communauté de Communes de la
Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Unité des Communes valdôtaines
Grand-Combin
Sujet délégataire : Commune
de Saint-Rhémy-en-Bosses

Unité des Communes valdôtaines
Valdigne Mont-Blanc
Sujet délégataire : Commune de La
Thuile et Fondation Montagne sûre

Unité des Communes valdôtaines
Grand-Paradis

Canton du Valais – Service de
l'économie, du tourisme et de
l'innovation

Jardin botanique alpin Flore-Alpe
de Champex-Lac

Centre Régional d'Études
des Populations Alpines à
Sembrancher (CREPA)



Durée

03 OCTOBRE 2018
02 OCTOBRE 2021



Budget

1 647 059 €
dont 85%
de FEDER



À plus grande échelle, dans le cadre de la coopération transnationale mise en œuvre grâce au programme Espace Alpin, l'Espace Mont-Blanc est associé en tant que territoire pilote et avec un statut d'observateur au projet ALPBIONET 2030 - Integrative Alpine wildlife and habitat management for the next generation. Le projet a comme objectif de travailler sur l'amélioration de la connectivité écologique dans les Alpes.

TABLEAU FINANCIER TRANSFRONTALIER 2019

ACTIONS	France	Italie	Suisse
UNESCO			
Mandats d'experts	73 410	40 000	72 000
Mission d'accompagnement et communication		19 675	
Étude « The Mont Blanc as an outstanding Alpine Heritage: first steps towards the UNESCO WHL »		16 000 ¹	
Pérennisation d'actions et d'outils d'intérêt transfrontalier			
Mission d'accompagnement Stratégie d'avenir et élaboration de projets		5 000	
Atlas scientifique du Mont-Blanc	31 000		
Casermetta au Col de la Seigne		40 000	
Observatoire du Mont-Blanc ²		5 000	
Plateforme PlanETer	4 913		
Séjours transfrontaliers			
Organisation des séjours transfrontaliers	9 297	7 345	5 500
Suivi du dossier structure juridique Espace Mont-Blanc			
Cotisation réseau MOT	3 300		
Actions de valorisation et promotion de la démarche Espace Mont-Blanc, soutien à des manifestations d'intérêt transfrontalier			
Combat de Reines de l'Espace Mont-Blanc			19 000
Sentier didactique EMB Salanfe			9 000
Soirées Alpapes	300		
Giro Val d'Aoste 2019			9 000
Prestations musicales transfrontalières	12 600		
Charte éthique – UTMB			
Contribution mobilité durable	20 000		14 000
Communication			
Actions de communication	3 916	2 500	
Hébergement de site web		1 280	
Frais de réception et représentation	2 306	1 200	
Frais de fonctionnement du secrétariat transfrontalier			
Charges de personnel	15 000	15 000 ³	15 000
TOTAUX	176 042	153 000	143 500

- Les entités partenaires participent au financement du fonctionnement de façon égale à hauteur de 15 000 € chacune.
- Les frais de fonctionnement et de secrétariat sont ainsi assumés, en partie, par le versement à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc de 15 000 € de la part de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et du Canton du Valais.
- La Région autonome Vallée d'Aoste valorise à hauteur de 15 000 € les activités de la Fondation Montagne sûre en tant qu'antenne territoriale Espace Mont-Blanc.

Depuis 2002, le Conseil Savoie Mont-Blanc accorde son soutien financier à l'Espace Mont-Blanc en versant une subvention à la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, au titre de sa fonction de Secrétariat technique et administratif transfrontalier de la Conférence Transfrontalière Mont-Blanc.

1. Étude cofinancée par la Convention Alpine
2. Les participations françaises et suisse à l'Observatoire du Mont-Blanc sont incluses dans le budget du projet AdaPT Mont-Blanc
3. Valorisation personnel interne en appui à la mission de secrétariat, mandat Fondation Montagne sûre.





Secrétariat transfrontalier de l'Espace Mont-Blanc
38 Place de l'Église – BP 91
74400 Chamonix-Mont-Blanc
+33 4 50 54 78 23
info@espace-mont-blanc.com

www.espace-mont-blanc.com